

personne : c'est l'ouverture à l'expérience, c'est-à-dire la confrontation toujours ouverte avec l'information de sources expérimentales.

Pour ne pas surcharger les débats, j'aurais peut-être dû en rester là. Je cédai pourtant au désir de renforcer mon argumentation en rappelant un certain ensemble de considérations présentées en septembre 1947 au premier symposium de l'Académie internationale de philosophie des sciences : «Pour qu'une méthodologie des sciences convienne à la démarche scientifique, y fut-il dit, — à la démarche scientifique réelle et efficace telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, et non à une science imaginaire — elle doit comporter au moins les quatre principes suivants [...] :

- 1) *Un principe de révisibilité* qui concède à toute position reconnue une fois comme valable, le droit à la révision. Ce droit ne doit pas être confondu avec l'obligation de procéder à une révision continue. Le droit dont il s'agit est celui d'ouvrir une procédure en révision devant les instances responsables. [...] Cette procédure ne saurait être ouverte sans raisons valables.
- 2) *Un principe de technicité* qui érige en instance légitime non pas une raison toute faite antérieure ou extérieure à l'expérience du technicien des disciplines spécialisées, mais un esprit formé par la pratique et informé par les résultats de la pensée scientifique. [...] Ces techniques peuvent être aussi de caractère mental. [...]
- 3) *Un principe de dualité* reconnaît que ni le rationalisme pur ni l'empirisme pur ne peuvent servir de plate-forme suffisante à la méthodologie des sciences. La science réalise un dialogue, une dialectique où l'abstrait et le concret se spécifient l'un par rapport à l'autre.

- 4) *Un principe d'intégralité* pose enfin l'ensemble de la connaissance comme un tout dont les parties ne sont pas autonomes. La science n'est pas un puzzle bien agencé dont chaque élément porterait en soi et apporterait au tout sa part bien nette et bien achevée de vérité et de réalité. [Ce principe pourrait aussi être dit principe de solidarité].

La méthodologie dialectique adopte ces quatre principes. En se complétant et en se précisant mutuellement, ceux-ci écartent l'éventualité de toute révision sans frein ni raison.

Objectivement, c'était là sans doute une réponse valable. Rhétoriquement (pour parler comme M. Perelman), elle se révéla prématurée : elle resta en marge des débats, sans s'y intégrer, sans y exercer d'effets appréciables.

Il n'en alla d'ailleurs pas autrement des explications tirées de l'assez ample exposé qui, sous le titre *La dialectique de la connaissance*, servait d'introduction à mon ouvrage *Philosophie des mathématiques* alors tout récemment paru.

Il me faudra revenir, au cours de ce chapitre, sur la dialectique de la connaissance à laquelle je viens de faire allusion. Quant aux circonstances dans lesquelles les quatre principes précédents émergèrent pour la première fois, j'aurai à les reprendre au chapitre suivant.

Pourquoi ai-je si largement commenté le «oui, mais...» de M. Devaux et la réponse qui me vint alors à l'esprit ? C'est qu'on y trouve une image assez fidèle des obstacles auxquels la conception de la nouvelle dialecticité allait inmanquablement se heurter. Les Entretiens eux-mêmes devaient, par la suite, en donner d'autres exemples.

Mais comment pouvais-je répliquer à M. Beth sans engager la discussion à peine commençante dans une polémique stérile ? Allais-je m'attaquer à la solution dite